

Au 30 juin 2026

Fonds Fidelity Alternatif canadien à positions longues/courtes

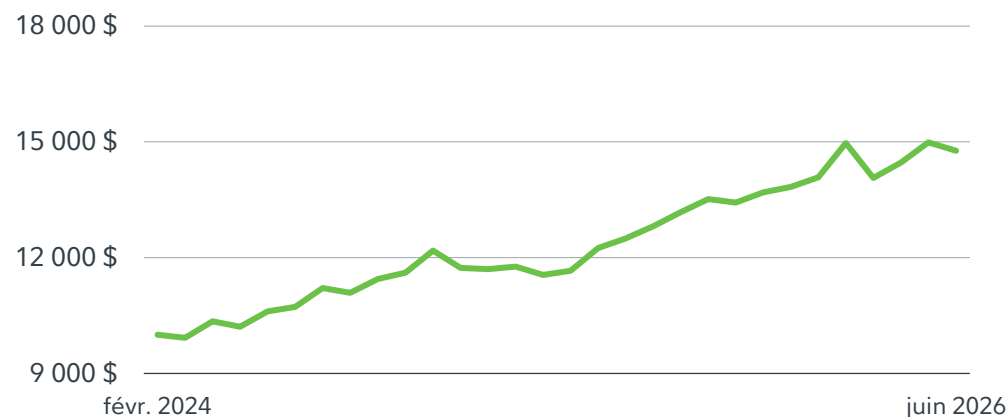
Pourquoi investir dans ce fonds?

- S'appuie sur les antécédents de Fidelity en matière de recherche fondamentale sur les actions canadiennes.
- Puise dans un bassin d'occasions plus large pour augmenter le potentiel de rendement total.
- Combine des cotes de recherche active et des contrôles fondés sur des règles pour guider la construction de portefeuille.
- L'ajout de positions courtes constitue une source de rendement différenciée dans un marché très concentré.

Rendement

Croissance d'un placement de 10 000 \$

Du 01 février 2024 au 30 juin 2026



Rendement par période standard (%)

30 juin 2026

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création
FNB (VL)	-1,44	5,03	6,77	18,17	17,35	-	-	17,57
FNB (cours du marché)	-1,08	5,08	6,76	18,21	17,40	-	-	18,28

Rendement par année civile (%)

30 juin 2026

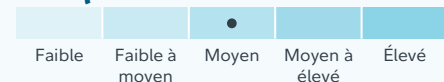
	CA 2026	2025	2024	2023	2022	2021
FNB (VL)	6,77	17,90	-	-	-	-
FNB (cours du marché)	6,76	17,99	-	-	-	-

Les rendements sont exprimés en dollars canadiens.
Le rendement antérieur n'est pas une indication fiable des résultats futurs.

Faits saillants

Date de création	01 février 2024
Exposition globale	
Longue	125,70 %
Courte	-28,99 %
Nette	96,71 %
Liquidités	3,29 %
31 mai 2026	
Parts en circulation	665 000
Fréquence des distributions	Annuelle
Indice de référence	Indice composé plafonné S&P/TSX
Bourse	Cboe CA
Devise	\$ CA
CUSIP	31610F822
Programme de placement	RRD†
Également offert	Fiducie \$ CA Fiducie \$ US
Gestionnaire de portefeuille	Reetu Kumra

Risque



Dix principaux titres

au 31 mars 2026

LONGUE

Banque Royale du Canada
Banque de Montréal
Brookfield Asset Management
NATIONAL BANK OF CANADA DTC EL
Great-West Lifeco
Fairfax Financial Holdings (à droit de vote subalterne)
Power Corp. du Canada (à droit de vote subalterne)
Brookfield Infrastructure Partners
Fortis
Brookfield Renewable Partners

Total des dix principales positions longues **28,3 %**

COURTE

Total des dix principales positions courtes **0,0 %**
Total des dix principaux titres en portefeuille **28,3 %**
Nombre total de titres en portefeuille **177**

Fonds Fidelity Alternatif canadien à positions longues/courtes

Répartition

Au 31 mai 2026

COMPOSITION DE L'ACTIF (%)	LONGUE	COURTE	NETTE	COMPOSITION SECTORIELLE (%)	LONGUE	COURTE	NETTE
Actions canadiennes	124,6	-28,1	96,6	Produits financiers	34,0	-4,1	29,8
Actions étrangères	1,1	-0,9	0,2	Matériaux	34,0	-4,7	29,3
Liquidités et autres	3,3	0,0	3,3	Industrie	14,5	-3,4	11,1
				Énergie	11,8	-5,8	6,0
				Technologies de l'information	7,3	-1,7	5,6
				Services collectifs	10,4	-4,9	5,6
				Consommation discrétionnaire	3,9	-0,8	3,0
				Produits de première nécessité	2,9	-0,6	2,3
				Services de communication	3,8	-2,4	1,5
				Immobilier	1,6	-0,3	1,3
				Soins de santé	1,4	-0,2	1,2

Notes et divulgations

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Ces taux excluent les frais et l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Les rendements sont exprimés en dollars canadiens. Le rendement des périodes supérieure à un an a été annualisé. Rendements totaux du FNB présentés en fonction de la valeur liquidative (VL) quotidienne, après déduction des frais, exprimés en dollars canadiens. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent le FNB paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour le FNB, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. Contrairement aux titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, les titres de série FNB se négocient sur des bourses de valeurs. La perturbation ou l'interruption de la négociation des titres de série FNB sur une bourse de valeurs ou un marché pourrait influencer le cours de ces titres. Par conséquent, la perturbation ou l'interruption de la négociation est susceptible de causer un écart de rendement entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, parce que les titres de série FNB pourraient se négocier sur le marché à une valeur inférieure ou supérieure à la valeur liquidative par part. Rien ne garantit que le cours des titres de série FNB se comporte de manière similaire à la valeur liquidative par part. Le cours des titres de série FNB fluctuera en fonction des variations de la valeur liquidative d'un fonds, ainsi que de l'offre et de la demande sur la bourse de valeurs ou le marché sur lequel les titres de série FNB se négocient. Ainsi, la performance entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels d'un fonds pourrait différer. De plus, d'autres facteurs pourraient contribuer à un écart de rendement entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, comme les commissions de courtage et la TVH.

Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Le graphique montrant la croissance d'un placement de 10 000 \$ sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures du fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou de l'indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

La date de création pour le champ FNB (VL) est le 01 février 2024 et celle pour le champ FNB (Cours du marché) est le 06 février 2024.

Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures ou inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Les chiffres indiqués peuvent ne pas totaliser 100 %.

L'information contenue dans cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs peuvent être différents des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel et dans les situations suivantes, le cas échéant :

Dans le rapport annuel, les placements d'un fonds comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du dernier jour ouvrable de la période. Cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent.

La liste comprend tous les placements dans des produits dérivés et exclut la valeur de tout nantissement en espèces détenu en contrepartie de prêts sur titres et d'autres actifs nets du fonds. Dans ces cas, les titres en portefeuille en tant que pourcentage de l'actif net du fonds pourraient ne pas totaliser 100 %. Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs des fonds à revenu fixe et du marché monétaire sont présentés dans le but d'illustrer les titres que le fonds a acquis et la diversité des secteurs dans lesquels le fonds pourrait investir, et ils ne représentent pas les placements actuels ou futurs du fonds. Ceux-ci peuvent changer en tout temps. Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs ne comprennent pas les liquidités, les quasi-espèces, les instruments du marché monétaire, les options, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total des titres à revenu fixe ni les contrats à terme. Les certificats représentatifs d'actions étrangères, les swaps sur défaillance et les swaps sur rendement total des actions sont normalement intégrés aux titres sous-jacents.

La liste des titres en portefeuille fournit des renseignements sur les placements d'un fonds à la date indiquée. L'information contenue dans cette liste peut être différente des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel. L'information présentée inclut les titres détenus par le fonds sous-jacent, le cas échéant.

† Un régime de réinvestissement des dividendes (RRD) est un moyen pratique de faire fructifier vos placements au moyen d'achats systématiques. Un RRD vous permet d'utiliser l'argent reçu lorsqu'un FNB verse un dividende pour immédiatement acheter des parts additionnelles de ce même FNB sur le marché. Les investisseurs peuvent adhérer à un RRD en communiquant avec leur firme de courtage.

Le ratio des frais de gestion correspond au ratio, exprimé en pourcentage, des frais d'un fonds d'investissement par rapport à sa valeur liquidative moyenne, calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106. Conformément à la partie 15, un fonds d'investissement ne présente son ratio des frais de gestion que si celui-ci est calculé pour l'exercice ou la période intermédiaire du fonds d'investissement en divisant (i) la somme des A) charges totales du fonds d'investissement, à l'exclusion des distributions comptabilisées en charges, le cas échéant, des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, avant impôts sur le résultat, inscrites à l'état du résultat global de l'exercice ou de la période intermédiaire, et B) les autres frais et charges du fonds d'investissement qui ont pour effet de diminuer sa valeur liquidative, ii) par la valeur liquidative moyenne du fonds d'investissement pour l'exercice ou la période intermédiaire.

Ce Fonds est un fonds commun de placement non traditionnel. Il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs ou d'utiliser des stratégies de placement que les fonds communs de placement conventionnels ne peuvent pas utiliser. Parmi les stratégies spécifiques qui différencient ce fonds des fonds communs de placement conventionnels, mentionnons le recours accru à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, la capacité augmentée de vendre des titres à découvert et la possibilité d'emprunter à des fins de placement. Si elles sont adoptées, ces stratégies seront utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du fonds et elles peuvent, dans certaines conditions du marché, accélérer le rythme auquel la valeur du fonds diminue.